

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures et quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : WHITE Cécile ayant donné procuration à Sandra DRAGON, JUGEL Stéven ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MORIN DIEGO Isabelle ayant donné procuration à Mathilde ALIX.

Secrétaire de séance : Pascale PONGERARD.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16 à 20h24

Votants : 19 à 20h24

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/28

Objet : Vote du compte administratif 2024 - Budget principal.

Monsieur Bruno GABARD, adjoint aux finances de fonctionnement et développement touristique et Monsieur Pascal SAVIGNE, adjoint aux finances d'investissement et développement économique, présentent au Conseil municipal le compte administratif 2024 du budget principal qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 310 981,22	Dépenses	1 821 161,95
Recettes	1 609 353,21	Recettes	1 259 900,72
Résultat de fonctionnement de l'exercice	298 371,99	Résultat d'investissement de l'exercice	580 712,67
Résultat reporté 002	-	Résultat reporté 001	352 966,42
Résultat de fonctionnement avec reports	298 371,99	Résultat d'investissement avec reports	-208 294,81
		Résultat de clôture sans report	-262 889,24
		Résultat de clôture avec report	90 077,18

Hors de la présence de Madame Hania RENAUDIE, Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 15 | - Pour : 18 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 18 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 18 |
| | - Abstention : 0 | |

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2024 du budget principal.

Pour copie conforme,

Bruno GABARD,
Adjoint au Maire.



Pascale PONGERARD,
Secrétaire de séance.

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Pascale Pongerard, the Secretary of the session.